

## AVIS DE LA STICODEVAM

Prise en charge de nouvelles valeurs

### **Tunisie Profilés Aluminium-TPR-**

La STICODEVAM informe ses adhérents qu'en application de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, notamment son article 79 et suivants, elle prend en charge la valeur « Tunisie Profilés Aluminium» à compter de la journée de bourse du **vendredi 6 juillet 2007 relative à la journée comptable du mercredi 11 juillet 2007**, sous le code ISIN : TN 0007270010.